

# **EGLISE SAINT MARTIN COMMUNES MORVILLARS - MÉZIRÉ**



## DES TRAVAUX URGENTS ET INDISPENSABLES À L'ÉGLISE

(21 JUILLET 2012)



- **L'église de Morvillars est sous la menace d'une fermeture au public à la suite d'une visite de la commission de sécurité.** Les élus ont décidé mercredi de prendre des dispositions pour que les travaux les plus urgents soient réalisés rapidement.
- **L'église est un bien indivis entre les communes de Morvillars et Méziré.** L'édifice ne répond plus aux normes de sécurité pour l'accès au public et, dans ces conditions, elle devrait être fermée. Les travaux prioritaires à envisager concernent la réhabilitation complète de l'installation électrique du bâtiment. La fermeture de l'église au public étant, on le comprend, inenvisageable, les membres du conseil municipal ont décidé de s'occuper de ce dossier.

Un état des lieux sera demandé à une société spécialisée dans le contrôle des bâtiments. Son rapport servira de base à la consultation d'entreprises qui suivra pour la reprise complète de l'installation électrique de l'édifice. Côté financement, les communes de Méziré et Morvillars s'engagent à assurer leur part de dépenses. Elles pourront compter également sur la participation de la famille Viellard qui possède un caveau familial à l'intérieur de l'église.

## D'IMPORTANTES TRAVAUX POUR METTRE AUX NORMES L'ÉGLISE

(15 NOVEMBRE 2012)

- *Face aux risques de fermeture de l'église au public, les élus de Morvillars ont décidé mardi de faire réaliser d'importants travaux dans l'édifice. Mise aux normes de sécurité de l'installation électrique et du chauffage et mise en valeur de l'église de nuit sont prévus.*
- *Le 19 juillet dernier, le maire de Morvillars, Françoise Ravey, a indiqué aux élus que la commission de sécurité était passée à l'église. Son rapport imposait des travaux urgents pour éviter la fermeture de l'édifice au public.*
- *Depuis cette date, une étude a été menée et des devis ont été établis. Les travaux de reprise complète de l'installation électrique et d'amélioration du chauffage sont prévus.*
- *L'éclairage du clocher, par l'extérieur, et des vitraux du chœur, par l'intérieur, pour la mise en valeur du bâtiment, de nuit, sont également envisagés. Le montant global de ces travaux est estimé à près de 60 000 €.*
- *Pour couvrir cette dépense, une subvention de l'État, de l'ordre de 40 %, est espérée, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).*
- *La famille Viellard s'est engagée à participer au financement de cette opération. Et une souscription publique sera lancée par le biais de la Fondation du patrimoine. Reste désormais, avant que les travaux ne soient lancés, à connaître la position dans ce dossier des élus de Méziré, commune copropriétaire de l'église.*

# UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU CHEVET DE L'ÉGLISE

(9 FÉVRIER 2013)



- **Jeudi, à la mairie de Morvillars, est née l'association pour la restauration et la sauvegarde de l'église de Morvillars. Elle a pour objet la rénovation et la mise en valeur du patrimoine représenté par l'église de Méziré/Morvillars, donation de la famille Viellard en 1883.**
- **En effet, les années ont passé et l'église, comme tout bâtiment, a subi les affres du temps. La commission de sécurité est passée et a dressé dans son rapport plusieurs points de dangerosité du bâtiment qui demandent notamment en urgence les mises aux normes de l'électricité et du système de chauffage.**
- **Mais pour cela il faut des moyens et la collectivité ne les a pas tous. Aussi, il est apparu indispensable de lancer une souscription pour cette réhabilitation. Au sein de l'association pour la restauration et la sauvegarde de l'église, on retrouve l'association familiale de la famille Viellard, représentée dans le bureau par Christophe (trésorier) et Elisabeth Viellard, les deux communes avec pour chacune d'elle un conseiller - Didier Pierre (président) pour Morvillars et Alain Callois (vice-président) pour Méziré - et des volontaires : Philippe Chiesa (secrétaire), Eliane Roy (secrétaire adjointe), Evelyne Lavie (trésorière adjointe). Ils ont tous signé les statuts et la naissance de l'association.**
- **A noter qu'elle s'est associée à la fondation du patrimoine. Cette dernière reversera euro pour euro à concurrence de 10.000 euros ce que les dons rapporteront, la famille Viellard également mais visiblement sans limite de somme.**

## L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE EST CRÉÉE

(11/02/2013)



- *L'association pour la restauration et la sauvegarde de l'église de Méziré-Morvillars est née. L'assemblée constitutive s'est réunie en mairie jeudi. Son objet est la mise en valeur du patrimoine que représente cette église dans laquelle de nombreux travaux sont indispensables.*
- *Elle lancera prochainement une souscription qui permettra aux personnes privées ou morales de faire des dons destinés à aider au financement des travaux de restauration et de sauvegarde de l'église. Celle-ci sera mise en place en étroite collaboration avec la Fondation du Patrimoine qui s'engage, dans la limite de 10 000 €, à accorder une subvention égale à la somme qui sera collectée auprès des souscripteurs. La famille Viellard, dont le caveau familial est situé dans l'église, avait fait donation de l'édifice aux deux communes en 1883.*

# ÉGLISE : MÉZIRÉ SE RETIRE

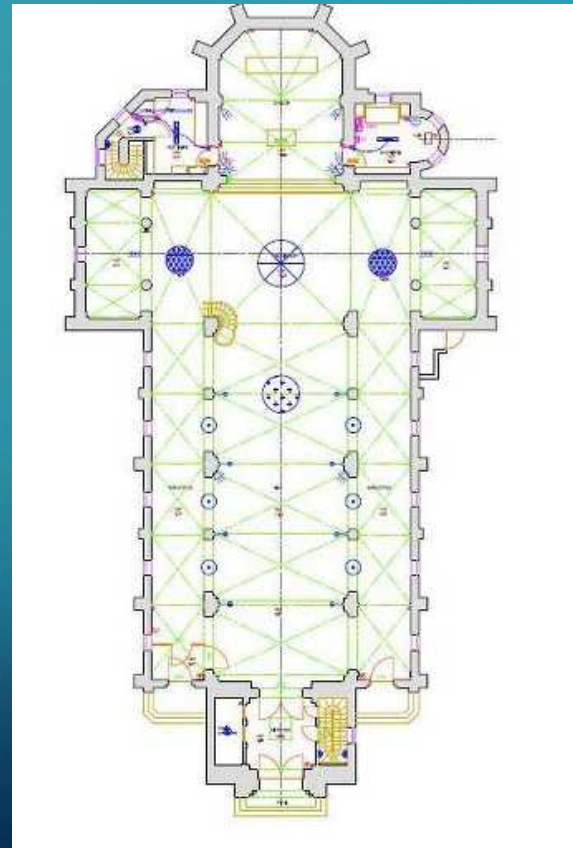
(1/08/2013)

- *Les élus se sont réunis en conseil municipal. Un différend se fait jour entre la municipalité de Morvillars et celle de Méziré, concernant les travaux à engager sur l'église intercommunale. Suite à la visite de la commission de sécurité, des devis de mise aux normes ont été établis. Un accord de principe a été trouvé entre les deux communes, pour la réalisation des travaux d'électricité. Ils portaient à la fois sur la sécurité mais aussi sur la mise en valeur de l'édifice.*
- *Le temps des appels d'offres et des demandes de subventions, tout paraissait prêt pour le lancement des travaux. Mais changement d'avis des élus de Méziré. Ils ont fait savoir par courrier à Mme le maire de Morvillars, qu'ils ne voulaient plus prendre part à la partie mise en valeur.*
- *Or, pour bénéficier de la subvention de la fondation du patrimoine, il faut que le coût des travaux soit dédié pour moitié à l'embellissement de l'édifice. Un débat s'est ouvert entre élus. Tous sont d'accord : l'obtention des subventions liées à la mise en valeur reste la problématique principale. Mme Ravey va reprendre son bâton de pèlerin et de belles réunions en perspective.*



# TRAVAUX DE SECURITE ET D'EMBELLISSEMENT (ÉLECTRICITÉ)

(Plan des points d'éclairage)























## SÉCURITÉ : UN NOUVEAU TABLEAU



# DES KILOMÈTRES DE FIL ÉLECTRIQUE



# ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR



# ABATTAGE DES ÉPICÉAS DE L'ÉGLISE

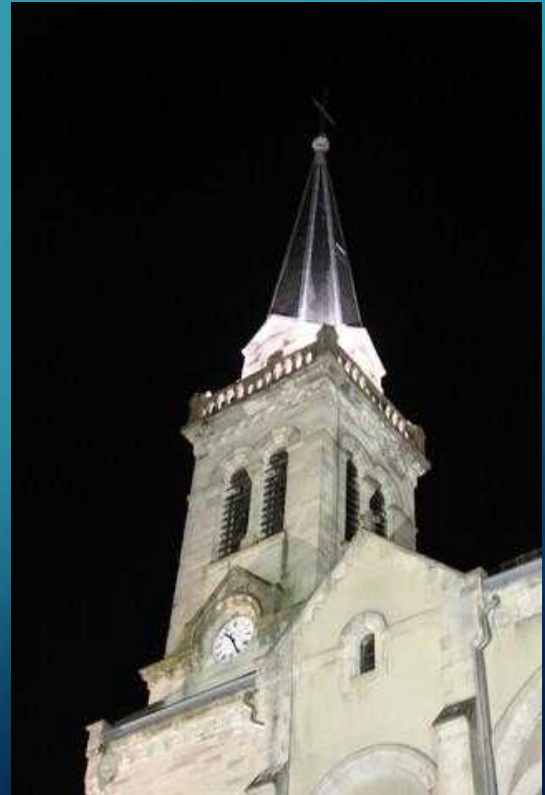
(28/02/2014)



- *L'église de Morvillars n'étant équipée à l'extérieur de candélabres, elle ne possédait pas, de ce fait, un éclairage sécuritaire de l'entrée. La mise en place des mâts supportant l'éclairage étant prévu le 19 avril, il fallait auparavant abattre les grands épicéas vieux de 130 ans, qui arrivés à maturité, devenaient dangereux et gênaient l'installation de ces mats. L'ONF et les services municipaux de la commune ont uni leurs compétences pour exécuter ce travail délicat et dangereux.*

# MISE EN LUMIERE

(samedi 19 avril 2014)



# DISCOURS DE MME RAVEY

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui est un jour important. Nous nous souviendrons du 19 avril 2014 parce qu'il correspond à la date de mise en lumière de notre église : mise en lumière intérieure et extérieure.

La date n'a pas été choisie au hasard : l'abbé Vauchy a souhaité que la mise en lumière de l'église ait du sens. J'ai donc accepté que l'inauguration de la mise aux normes électriques de l'église, et que la mise en valeur extérieure de l'édifice soit programmée pour Pâques, la fête de la lumière.

Souvenez-vous, en avril 2012, notre église était menacée de fermeture. Le Préfet nous mettait en demeure de procéder à des réparations et mise aux normes de toute l'installation électrique, devenue obsolète et dangereuse.

La commune de Morvillars a réagi et a entraîné la commune de Méziré dans une décision collégiale : venir au secours de notre église. En effet, les réparations des églises sont à la charge des communes, et, par négligence, désintérêt ou parce que cela représente un gouffre financier, bon nombre de communes abandonnent ou parfois détruisent leur église.



Nous ferons en sorte que ça ne soit pas le cas chez nous !

Nous sommes fiers de notre église, à l'architecture remarquable... et nous avons décidé de la soigner : les deux communes de Méziré et Morvillars ont donc fait procéder à la remise aux normes complète de l'installation électrique, dont 90 % avait plus d'un siècle.

L'Etat nous a pressés pour effectuer les travaux, mais a néanmoins accepté de nous verser une subvention importante par le biais de la Préfecture et nous l'en remercions.

Le Conseil Municipal de Morvillars a estimé que c'était le moment et qu'il était judicieux de procéder à une mise en valeur intérieure et extérieure de l'édifice. Si nous ne l'avions pas fait dans la foulée, plus jamais nous n'aurions fait les travaux.

Seule la commune de Morvillars s'est engagée dans cette démarche, mais nous ne devons pas le regretter car la somme des subventions attendues, principalement de la Fondation du Patrimoine, devrait quasiment couvrir les sommes engagées.

D'autre part, la souscription publique qui a été lancée est bien accueillie.

Merci à vous tous, qui vous montrez généreux et qui chaque jour grossissez, même modestement, les sommes collectées.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour remercier la famille Viellard. Chacun sait que la construction de cette église a été financée par Juvenal Viellard et son épouse Laure Migeon.

Ils en ont fait don aux communes de Morvillars et Méziré en 1882. Ce fut un cadeau, mais également une charge... car ils ont fait don en même temps de son entretien pour les siècles à venir...

Néanmoins, la famille Viellard, très attachée à cet édifice, est loin de s'en détourner. Ses descendants ont organisé une souscription familiale qui a lieu en ce moment auprès de chaque membre de leur famille.

Merci de tout cœur pour cet élan généreux.

Cet élan se poursuivra, car d'autres travaux vont suivre :

- chauffage,
- Infiltrations,
- Toiture...

J'associe aux remerciements :

- Les entreprises
- Gérard Pascal, éclairagiste
- Entreprise Strasser, Monsieur Lambert,
- Laure AUBERT d'Ornans
- L'association de sauvegarde de l'Eglise et ses bénévoles.

Les bulletins de souscription encore disponibles sur le site de la commune, ... les photos.

Le plan de financement sera également communiqué.

Adresse : [www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr)

Une précision : par ces temps de crise, l'énergie est précieuse.

Eclairage extérieur plus vitraux de l'église branché sur éclairage public.

Largement compensée par

→ Economie malgré consommation supplémentaire grâce à la pose d'horloges astronomiques qui réduiront globalement la facture énergétique communale.

Un concert inaugural est programmé cette année, probablement sur le deuxième semestre.

Merci à tous. Joyeuses Pâques.

# L'église Saint-Martin mise en lumière

Le 28/05/2014

L'église Saint-Martin, propriété des communes de Morvillars et de Méziré, a été remise aux normes de sécurité pour l'installation électrique. Mais pour valoriser cet élément du patrimoine, elle a été mise en lumière à l'intérieur et à l'extérieur.

En avril 2012, l'église était menacée de fermeture. Le préfet mettait en demeure les deux communes de Morvillars et de Méziré de procéder à des réparations et mises aux normes de toute l'installation électrique, devenue absolue et dangereuse.

La commune de Morvillars a réagi et a entraîné la commune de Méziré. En effet, les réparations des églises sont à la charge des communes. Les élus et les paroissiens sont fiers de leur église à l'architecture remarquable. Les deux communes ont donc fait procéder à la remise aux normes complète de l'installation électrique, dont 90 % avant plus d'un siècle.

Le conseil municipal de Morvillars a estimé qu'il était judicieux de procéder à une mise en valeur intérieure et extérieure de l'édifice. Les travaux ont été menés dans la foulée. Seule la commune de Morvillars s'est engagée dans cette démarche.

Françoise Ravay maire, et son conseil ne devraient pas le regretter car la somme des subventions attendues, principalement de la Ville de Morvillars, devrait quasiment couvrir les frais engagés.

L'Etat, qui a pressé pour effectuer les travaux, a accepté de verser une subvention importante par le biais de la préfecture. Une souscription publique a été lancée, en collaboration avec l'association de sauvegarde de l'église et ses bénévoles.



■ Un vaisseau de lumière sur la colline inspirée.

Elle est bien accueillie. A la date du 26 mai, 18130 € ont déjà été collectés.

## Pour les siècles à venir

La famille Viellard s'est également impliquée fortement. La construction de cette église a été financée par Juvenal Viellard et son épouse Laure Rigson. Ils en ont fait don aux communes de Morvillars et Méziré en 1882. Ce fut un cadeau, mais également une charge... car ils ont fait don en même temps de son entretien pour les siècles à venir...

Néanmoins, la famille Viellard, très attachée à cet édifice, est loin de s'en détourner. Ses descendants ont organisé une souscrip-

tion auprès de chaque membre de la famille.

Après quelques essais, les illuminations ont débuté le 19 avril avec mise en lumière intérieure et extérieure de l'église. La date n'a pas été choisie au hasard : l'abbé Vauchy avait souhaité que la rose en lumière de l'église ait du sens. Françoise Ravay a donc accepté que l'inauguration soit programmée pour Pâques, la fête de la lumière.

Précision importante : par ces temps de crise, l'énergie est précieuse. L'éclairage extérieur de l'église et des vitraux est branché sur l'éclairage public et réglé par une minuterie. Malgré la con-

sommation supplémentaire occasionnée par l'illumination de l'église, des économies seront réalisées grâce à la pose d'horloges astronomiques qui réduiront globalement la facture énergétique communale.

Cet élan se poursuivra, car d'autres travaux vont suivre : chauffage, infiltrations d'eau, toiture... Un concert inaugural est programmé cette année, probablement dans le deuxième semestre.

Les bulletins de souscription sont encore disponibles sur le site de la commune : [www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr). Des photos, signées Gérard Pascal, peuvent être également consultées sur le site.

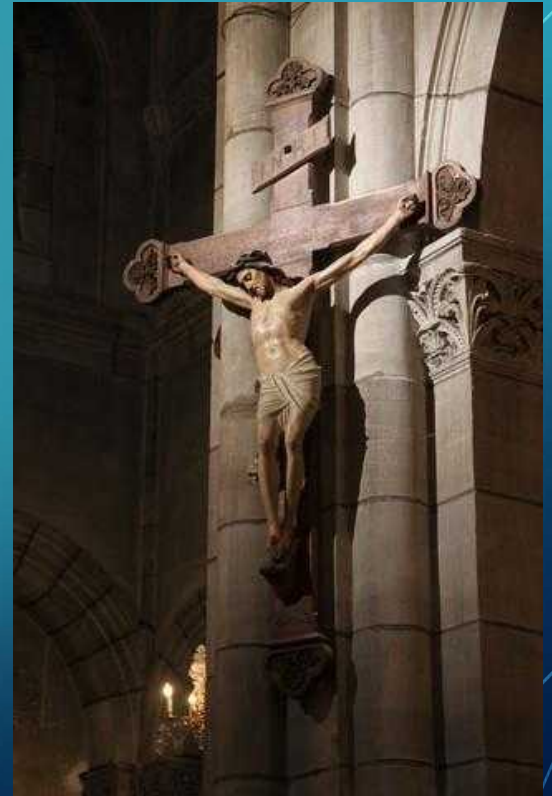


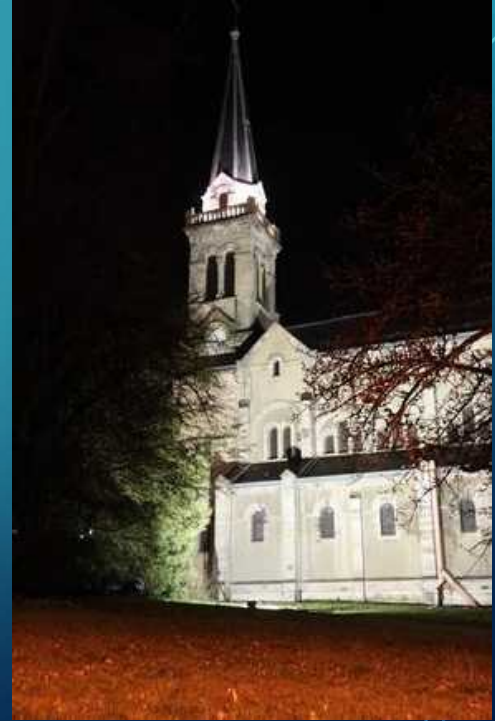
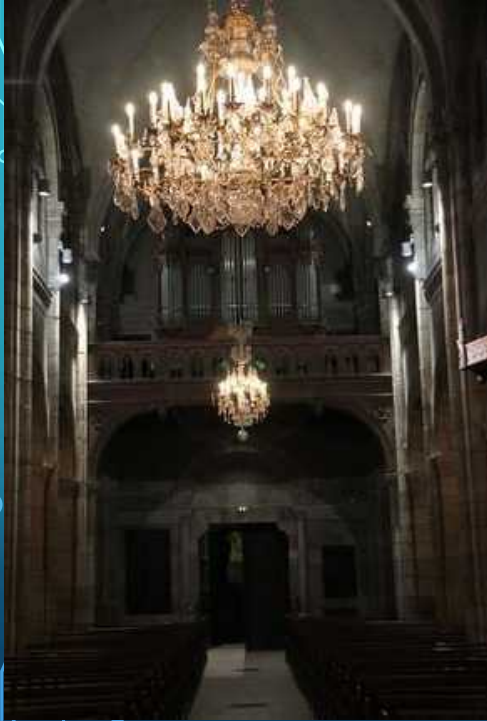














Laure Aubert





# COMMISSION DE SECURITE

(octobre 2014)



## L'école et l'église aux normes

23/10/2014



■ En avril 2012, l'église était menacée de fermeture...

L'école publique et l'église Saint-Martin ont reçu récemment la visite de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité qui a donné son feu vert pour la conformité des installations de ces deux bâtiments accueillant du public.

La municipalité représentée par Jean-François Boichard 1<sup>er</sup> adjoint chargé des travaux, Lydie Baumgartner 2<sup>e</sup> adjointe responsable des affaires scolaires et Caroline Camozzi conseillère municipale a accueilli la commission composée d'un représentant de la préfecture et d'un pompier du service départemental d'incendie et de secours.

À l'école, les contrôles ont porté sur l'ensemble du bâtiment qui vient de subir un réaménagement complet

avec la création de l'espace périscolaire et de deux salles de classe à l'étage et une rénovation totale des espaces du rez-de-chaussée. Tout a été inspecté : électricité, alarme, issues de secours, accès handicapés, sécurité incendie, portes coupe-feu retardataires, escaliers de secours, salles de classe hermétiques à l'incendie grâce à des plafonds et cloisons pare-feu... Les documents remis par les entreprises en fin de chantier ont été épluchés ainsi que le registre de sécurité de l'école. La commission a déclenché l'alarme incendie pour observer le comportement des écoliers et des adultes les encadrants : tout s'est déroulé dans les normes. À l'issue de la visite, un avis favorable a été donné pour l'école.



■ Après travaux, elle peut aujourd'hui accueillir les paroissiens.

### Aucune visite de sécurité depuis plus de 15 ans

Seconde étape à l'église Saint-Martin propriété des communes de Méziré et de Morvillars. En avril 2012, l'église était menacée de fermeture. Le préfet insistait en demeure les deux communes de procéder à des réparations et remises aux normes des installations électriques devenues obsolètes et dangereuses. Les contrôles de la commission de sécurité à l'église ont porté essentiellement sur l'électricité, les issues de secours, le chauffage et le fonctionnement de l'alarme. Le paratonnerre qui n'était plus aux normes a été remis en état. Après de longues années hors la loi, l'église peut désormais accueillir les paroissiens en toute sécurité. Ces travaux de remise aux normes ont été à la charge, pour moitié, des communes de Morvillars et de Méziré.

Le conseil municipal de Morvillars avait estimé qu'il était judicieux de procéder à

une mise en valeur intérieure et extérieure de l'édifice par illumination du bâtiment et des vitraux. Les travaux s'étaient déroulés dans la foulée et terminés en mars dernier. Cette partie cimbelleusement est restée à la seule initiative de la commune de Morvillars, Méziré ayant refusé d'y participer. Françoise Ravay maire de Morvillars et son conseil ne le regrettent en rien car les subventions, principalement de la Fondation du patrimoine et la souscription auprès des habitants, couvrent les frais engagés.

Les membres de la commission de sécurité ont cependant signalé qu'aucune visite de sécurité n'avait été effectuée depuis plus de 15 ans ce qui constitue un record dans le Territoire de Belfort voire même un record de France. L'équipe municipale élue en 2011 et réduite en 2014 doit subir encore certains dysfonctionnements passés qui s'ajoutent à une situation financière toujours délicate.

# LES ENTREPRISES

- **ENEBAT : bureau d'études (David Klingelschmitt)**
- **STRASSER : électricité (Jean-Michel Lambert)**
- **Technique et conception lumière (Gérard Pascal)**
- **Atelier de l'or à la lumière (Restauration des lustres) (Laure Aubert)**



# PLAN DE FINANCEMENT T.T.C.

DÉPENSES		RECETTES	
	Montant		Montant
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	16 153 €		
<b>Mise aux Normes</b>	89 962 €	Etat DETR	<b><u>23 658 €</u></b>
	<b>66 304 €</b> Soit 33 152 € / Commune		
<b>Embellissement</b>	46 799 €	Souscription Fondation du Patrimoine	<b>32 226 €</b>
		Fondation du Patrimoine	<b>10 000 €</b>
	<b>4 573 €</b> Pour Morvillars		<b><u>42 226 €</u></b>
<b>Total général</b>	136 761 €	Total des « aides »	65 684 €

# RÉSULTAT DE LA SOUSCRIPTION

- La souscription a concerné 70 donateurs qui ont versé 33 330 €, dont les membres de la famille Viellard.
- La Société Viellard Migeon et Compagnie a également versé 14 330 €.
- La souscription a rapporté la somme nette de 32 226,10 €, déduction faite des frais de gestion de la fondation du patrimoine (3 % des sommes récoltées).
- Merci aux généreux donateurs.



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**